

39<sup>e</sup> année.

N<sup>o</sup> 6.

JUIN 1928.

# LA SOURCE

ORGANE DE

*L'ÉCOLE NORMALE ÉVANGÉLIQUE  
DE GARDES-MALADES INDÉPENDANTES*

FONDÉE EN 1859

ET DEVENUE EN 1923

*ÉCOLE ROMANDE DE GARDES-MALADES  
DE LA CROIX-ROUGE*



LAUSANNE

24, CHEMIN VINET

### Abonnement.

Prix : 5 fr. par an. Le journal paraît mensuellement.

### Comptes de chèques.

*La Source* (insignes, journal, etc.): II. 2819.

*Foyer Source-Croix-Rouge*, et bureau de placement (inscriptions et réinscriptions, %, dons du 1<sup>er</sup> août, journal, etc.): II. 1015.

*Association de gardes-malades de La Source* (cotisations, etc.): II. 2712.

*Assurance-maladie collective de La Source* : II. 3444. Tout ce qui concerne l'assurance doit être exclusivement envoyé à la caissière, M<sup>lle</sup> C. Droz, présidente de l'Association, 9 Avenue du Mont-d'Or (Tél. 70.75).

Prière instante de bien prendre note de ces adresses et comptes différents, pour nous éviter des complications.

### Postes à pourvoir.

10. *Suisse* : Une directrice pour home de dames âgées. L'œuvre en étant à ses débuts et donnant très peu à faire, ne pourrait offrir que l'entretien de la directrice pour commencer ; elle donnerait dans la suite une petite gratification.
11. » Trois infirmières pour cliniques dans station climaterique, deux devraient savoir l'allemand et l'anglais et l'une d'elles serait affectée à un étage d'enfants.
12. » Une infirmière-visiteuse pour le canton de Neuchâtel.
13. » Une infirmière-chef pour un établissement d'aliénés.
14. » Deux infirmières pour cliniques chirurgicales ; entrée immédiate ; l'une d'elles doit savoir l'anglais.
15. » Une infirmière pour clinique chirurgicale de trois lits. Vie de famille.
16. *Belgique* : Quelques infirmières diplômées pour les Hôpitaux de Bruxelles.
17. » Une infirmière-visiteuse pour le Borinage. 1<sup>er</sup> juillet.
18. *France* : Une infirmière d'étage pour clinique médico-chirurgicale des environs de Paris ayant déjà trois Sourciennes. De suite.
19. *Suisse* : Une infirmière-visiteuse diplômée (I. V.) pour Nyon, Ligue Vaudoise contre la Tuberculose.
20. » Une infirmière pour salle d'opérations.
21. *Abyssinie* : Une infirmière pour maternité de l'Etat, dirigée par docteur suisse.

---

# LA SOURCE

---

SOMMAIRE : Henri Dunant à la Comtesse de Gasparin. — Nouvelles de l'Ecole. — Causeries-leçons médicales : Le botulisme. — L'examen de santé, spécialement en vue du mariage. — Source et Mission. — Dons reçus en 1927. — Faire-part. — Association. — Dons reçus pour le Fonds du Home. — Boîte aux lettres.

---

---

## Henri Dunant à la Comtesse de Gasparin.

« Madame la comtesse, daignez me permettre de m'adresser à vous dans les circonstances tout exceptionnelles où je me trouve. Depuis trois jours, je soigne les blessés de Solférino, et j'ai donné des soins à plus d'un millier de malheureux. Les médecins sont insuffisants, et j'ai dû les remplacer, tant bien que mal, avec quelques femmes du pays et les prisonniers bien portants...

» Je ne puis m'étendre sur ce que j'ai vu ; mais encouragé par les bénédictions de centaines de malheureux mourants ou blessés, auxquels j'ai eu le bonheur de murmurer quelques paroles de consolation, je m'adresse à vous, Madame... Je n'ai pas le temps de développer ce sujet, mais si je pouvais faire passer toute l'éloquence de mon cœur dans le vôtre, Madame, quand on a vu ce que j'ai vu, il ne serait pas possible de prendre un instant de repos avant d'avoir organisé une grande souscription... Depuis trois jours, chaque quart d'heure, je vois une âme d'homme quitter ce monde au milieu de souffrances inouïes. Et cependant, pour beaucoup, un peu d'eau, un cigare, un sourire amical, une parole qui fixe leurs pensées sur le Sauveur, et vous avez des hommes transformés, qui attendent courageusement et en paix l'instant du délogement. Pardonnez-moi, Madame, mais je pleure à chaudes larmes en vous écrivant ; je ne puis même continuer et l'on m'appelle. »

## NOUVELLES DE L'ÉCOLE

### *La Journée de La Source.*

Est-il besoin de la recommander ? Les échos et les bons souvenirs des précédentes lui font, croyons-nous, une suffisante réclame. C'est donc pour le *jeudi 21 juin*.

A 10 heures précises s'ouvrira la journée, à l'auditoire.

A midi et demi, dîner en commun dans le jardin du Foyer.

A 2 heures, reprise de séance ou à l'auditoire ou sous la tente.

Les nouvelles diplômées, qui seront de nouveau un fort contingent, sont naturellement toutes attendues, en impeccable costume Source... Si elles s'annoncent d'avance, soit dans les huit premiers jours du mois, elles pourront même compléter leur uniforme en piquant dessus la nouvelle broche-insigne, gravée à leur nom, qui leur sera remise contre sa valeur de 5 fr., au matin de la fête. Car nous l'avons enfin, ce fameux insigne ; le prochain journal en parlera plus longuement et le présentera à nos lecteurs.

Nous convions les jeunes diplômées à inviter de notre part, pour la réunion de l'après-midi et pour notre modeste thé, des membres de leur famille. On se serrera, s'il le faut. Et dès troncs placés dans le jardin permettront à nos amis d'alléger à La Source les dépenses de cette belle journée.

### *Cours de perfectionnement.*

Ou de répétition ? Comme on voudra l'appeler, car il sera sans doute et l'un et l'autre.

Nos docteurs sont de nouveau disposés cette année, malgré le gros effort que cela représente pour eux, à consacrer, à l'occasion de la Journée, plusieurs heures à nos gardes. Le Dr A. Guisan, membre du Conseil d'Ecole, a bien voulu se joindre à eux, et nous l'en remercions vivement. Ces trois messieurs traiteront les sujets suivants :

Le Dr Guisan : *Questions de pharmacie ; médicaments usuels.*

Le Dr Krafft : *Le tétanos. Sérums et vaccins. Les glandes à sécrétion interne.*

Le Dr Tecon : *Les maladies infectieuses. Un sujet social.*

Ce cours se donnera le mercredi soir 20 juin, de 20 à 22 h. ; le jeudi 21, de 10 h. 30 à 12 h. 30, et de 20 à 22 h. ; le vendredi 22, de 8 à 10 h.

Nous n'exigerons plus des participantes qu'elles s'inscrivent, car l'an dernier, à notre appel, une dizaine d'auditrices s'étaient annoncées, et il en vint quatre-vingts... Venez nombreuses, cette fois, c'est tout ce que nous vous demandons.

### *Une visite.*

Nous avons eu une charmante et très intéressante visite de Mrs A. Cecil Carter, chef de la Section des infirmières à la Ligue des Croix-Rouges, à Paris. C'est un privilège d'être l'objet de l'intérêt de personnalités aussi compétentes, clairvoyantes et bienveillantes.

### *La collecte du 1<sup>er</sup> août 1927.*

Après de très longues études, la répartition si délicate de cette collecte vient enfin d'être faite par le Comité de la fête nationale.

La Source a reçu une somme totale de 15 368 francs à partager entre elle et l'Association. Une moitié a été affectée à chacune des deux institutions. Dieu merci, et grâce à la générosité du peuple suisse, nos œuvres de secours et de prévoyance commencent à s'esquisser...

### *Placements de stagiaires.*

M<sup>lles</sup> *Andrée Schütz*, La Source ; *Antoinette Ravey*, Hôpital de La Chaux-de-Fonds ; *Constance Patry*, Hôpital de Metz ; *Hedwige Bugnion*, Les Frênes, Leysin ; *Juliette Debély*, Pavillon de Mottex ; *Hélène Webrli*, Hospice orthopédique ; *Marie Geiser*, Hôpital de Genève.

*Stages terminés.*

M<sup>l</sup>les *Laure Jaunin*, La Source, Lausanne ; *Augusta Chaubert*, *Marguerite Groux* et *Clara Golay*, Hôpital de Genève ; *May Weber*, Saint-Claude.

*Vendredi 4 mai.*

*Pasteur* : M. W. Cuendet. La poésie dans la vie et dans la Bible.

*Gardes venues du dehors* : M<sup>l</sup>les *Marguerite Schmidt*, *Hedwige Bugnion*, *Gabrielle Chappuis*, *Clara Hartmann*, *Olga Rebeaud*, *Lucy Margot*, *Eva Cruchet*, *Jeanne Pache*, *Jeanne Rossier*, *Jeanne Maire*, *Eugénie Panchaud*, M<sup>me</sup> *Léchaire-Pache*, M<sup>l</sup>les *Madeleine Margot*, *Suzanne Monachon*, *Esther Vionnet*, *Germaine Martin*, *Emilie Schædeli*, *Alice Pinel*, *Alice Pasche*, *Andrée Schütz*.

---

CAUSERIES-LEÇONS MÉDICALES

*Le botulisme.*

Le botulisme appartient au groupe des toxi-intoxications alimentaires ; il est caractérisé par une évolution et une symptomatologie qui lui donnent une physionomie spéciale. C'est une maladie qui est connue depuis assez longtemps dans les pays germaniques en particulier ; mais c'est depuis une trentaine d'années seulement qu'on sait qu'un microbe en est la cause. Ce microbe s'appelle le *bacillus botulinus* et les poisons (toxines) qu'il sécrète produisent les accidents caractéristiques du botulisme : ceux-ci sont des accidents nerveux paralytiques et particulièrement des paralysies oculaires (ptosis, troubles de l'accommodation, strabisme, dilatation des pupilles = mydriase, etc.) ; les muscles du voile du palais, du larynx, etc., peuvent être également paralysés.

L'ingestion d'aliments de conserve mal préparés : bou-

dins, pâtés, saucisses, légumes, fruits, est responsable des cas observés. Et cela explique pourquoi cette maladie se déclare en général dans de petites épidémies, frappant les personnes ayant consommé l'aliment contaminé.

Cette maladie évolue sans fièvre notable et son évolution est progressive.

Comme symptôme on observe, le premier ou le deuxième jour après avoir absorbé les aliments avariés, un peu de diarrhée d'allure banale ; cette diarrhée peut d'ailleurs faire complètement défaut et être remplacée par de la constipation. Ce n'est en général qu'au bout d'une semaine que l'attention est attirée par des symptômes nerveux caractérisés et inquiétants : ce sont des paralysies pouvant se généraliser. Le plus souvent elles frappent les territoires innervés par un ou plusieurs nerfs craniens. Les nerfs moteurs oculaires sont frappés avec le maximum de fréquence.

Et ce qu'il y a de redoutable dans cette maladie à évolution insidieuse, c'est que ces paralysies mettent parfois un temps très long à évoluer, donnant toute une série de troubles de yeux.

Les troubles du côté de la bouche, du pharynx s'observent également et rendent parfois l'alimentation du malade très précaire : la salive est très diminuée et la sensation de sécheresse bucco-pharyngée est accusée.

L'état général naturellement souffre grandement de ces troubles nerveux et la faiblesse du malade est accusée, les urines sont rares, la température est basse et le pouls est ralenti.

Le pronostic de cette maladie est redoutable et la mortalité, considérable, varie entre 20 et 60 % environ. La mort peut survenir brusquement par suite de phénomènes paralytiques atteignant les zones bulbaires. A noter ce fait intéressant que le malade conserve sa lucidité, son intelligence durant

cette affection. Le traitement vise uniquement à lutter contre les symptômes : il est donc purement symptomatique ; les purgatifs salins, les lavements de sérum physiologique, les toniques, sont utiles. Un sérum polyvalent (c'est-à-dire préparé avec plusieurs variétés de *bacillus botulinus*) a été préparé, mais les résultats qu'il a donnés sont inconstants.

Et une fois encore, mieux vaut prévenir que guérir, et c'est en s'abstenant de consommer des aliments de conserve qui ne sont pas de *première qualité*, qu'on évitera cette redoutable maladie. Une ébullition prolongée détruit le bacille *botulinus*, et une précaution excellente serait de soumettre à une cuisson suffisante les conserves avant de les consommer.

Dr H. TECON.

---

### L'EXAMEN DE SANTÉ, SPÉCIALEMENT EN VUE DU MARIAGE

Toute la médecine actuelle se dirige du côté de la prophylaxie, pour mettre en pratique le vieux principe : Prévenir vaut mieux que guérir. La lutte contre les grands fléaux sociaux : la tuberculose, le cancer, les maladies vénériennes, l'alcoolisme, après avoir essayé de combattre l'état établi, a dû se porter du côté de la prévention de ces maladies.

Des États-Unis nous arrive l'idée de l'examen périodique de santé, qui a été surtout mis en pratique par l'American Society for the Control of Cancer. Elle est en train de faire une campagne formidable dans tous les milieux, en recommandant l'examen périodique de santé pour toutes les personnes et à tous les âges. Elle a l'impression ainsi de pouvoir dépister les cancers au début, et en même temps toutes les maladies en voie de préparation.

Bien avant l'institution de cet examen de santé, l'idée de conseiller aux candidats au mariage de se faire examiner a été discutée puis mise en pratique dans de nombreux pays. On

pensait, à ce moment surtout, aux enfants qui pourraient devenir, soit par hérédité soit par infection, des malades à la charge de leurs parents ou de l'Etat, pour le plus grand chagrin de tous.

Dans nos campagnes, cet examen médical pré-nuptial se faisait indirectement par le bon sens des parents. Une jeune fille aurait refusé celui qui aurait été déclaré inapte au service militaire. Il y a là-dedans autant de coquetterie, en voulant pouvoir se promener au bras d'un beau dragon, que de bon sens instinctif. Le jeune homme cherchera plutôt comme compagne celle sortant d'une famille en bonne santé, qui pourrait lui donner une nombreuse descendance, dont tout le monde est si normalement fier à la campagne.

Dans les milieux financiers, le père de la jeune fille exige souvent de son futur beau-fils une police d'assurance-vie, qui n'est ordinairement accordée qu'à ceux qui sont en bonne santé.

Mais, pour tous les autres, on pense souvent que l'amour aidant tout s'arrangera.

Que de tristesses, que de scandales n'avons-nous pas vus, nous médecins ? Le mari, surtout, cause de contamination pour sa femme qui devient alors une invalide ou met au monde des enfants tarés.

Il est donc naturel que ce soient les médecins qui essaient d'éclairer le public en lui montrant l'avantage et la nécessité de l'examen de santé en général et de l'examen médical pré-nuptial en particulier. Dans ce dernier, il serait aussi important de s'occuper du côté moral et social qui est de toute importance, mais cela nous entraînerait trop loin.

J'aborde donc maintenant mon sujet proprement dit : l'examen médical en vue du mariage. Il a été l'objet, dans tous les pays, de discussions extrêmement intéressantes et est la conséquence logique des différentes campagnes

qu'ont instituées les ligues de prophylaxie anti-tuberculeuse et antivénérienne tout spécialement.

Suivant les mentalités on a été plus ou moins sévère, cet examen étant obligatoire dans quelques pays, simplement recommandé dans d'autres.

Les pays scandinaves sont ceux où, en Europe, l'obligation a été promulguée par des lois.

Dès 1915, la Suède a interdit le mariage d'une façon absolue ou relative aux sujets atteints d'aliénation mentale ou de syphilis à la période contagieuse. La Norvège a une loi matrimoniale depuis 1919, rendant aussi obligatoire le certificat d'aptitude qui, pratiquement, oblige les postulants à remplir le questionnaire suivant :

1<sup>o</sup> Existe-t-il entre vous et votre futur conjoint des liens par naissance ou mariage s'opposant à une union entre vous, conformément aux articles de la loi matrimoniale ?

2<sup>o</sup> Avez-vous été marié précédemment et si oui avec qui ?

3<sup>o</sup> Avez-vous des enfants nés hors mariage et si oui combien ?

4<sup>o</sup> Etes-vous atteint : a) de syphilis à la période contagieuse ; b) d'une autre maladie vénérienne encore contagieuse, d'épilepsie ou de lèpre ?

Touté fausse déclaration peut entraîner jusqu'à deux ans d'emprisonnement.

Au fond ces pays n'autorisent le mariage de sujets atteints de maladie contagieuse, d'épilepsie ou de lèpre que si le futur conjoint a été mis au courant de leur existence et que les deux candidats ont été informés par un médecin des dangers qu'ils encourent pour eux et pour leurs descendants.

Les lois qui sont en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique, où cet examen a été institué légalement pour la première fois, sont dans quelques Etats encore plus strictes.

Voilà ce qui en est pour le certificat obligatoire.

Les autres pays n'ont pour le moment encore que des sociétés qui recommandent cet examen, et les Pays-Bas peuvent à cet égard nous servir d'exemple. La Société néerlandaise en faveur de l'examen prénuptial fait distribuer dans un certain nombre de communes aux fiancés, par le bureau de l'état civil, au moment de la publication des bans, une brochure intitulée « Conseils importants pour les candidats au mariage », dont le texte très bien fait et raisonnable correspond à notre mentalité. Il est simplement à mon avis un peu trop long.

Il est recommandé aux futurs époux de passer une visite médicale, en leur démontrant les responsabilités de la procréation et l'importance de la santé des époux.

Une consultation prénuptiale fonctionne à Amsterdam avec plein succès.

En Allemagne, dès 1917, l'opinion est contre toute mesure de contrainte et contre l'obligation de l'examen, en en reconnaissant pourtant tous les avantages et en le recommandant vivement.

Des consultations prénuptiales fonctionnent à Dresde, à Hambourg, à Magdebourg et dans certaines de ces villes les caisses locales d'assurance contre les maladies supportent les frais d'examen.

Le secret professionnel est maintenu rigoureusement, laissant les fiancés absolument maîtres de leur décision.

En Autriche, des consultations analogues fonctionnent à Vienne ; de même en Belgique, à Anvers et à Bruxelles ; en Italie, à Milan.

En France, l'examen médical en vue du mariage est conseillé depuis vingt-cinq ans par la Société française de prophylaxie sanitaire et morale, et le professeur Pinard, le grand défenseur de l'enfant, a même rédigé un projet de loi ainsi libellé : « Tout citoyen français désirant contracter

mariage ou remariage, ne pourra être inscrit sur les registres de l'état civil que s'il est muni d'un certificat médical daté de la veille, établissant qu'il n'est atteint d'aucune maladie contagieuse ».

Les adversaires de l'obligatorium semblent pourtant prédominer en France.

En Suisse, le code interdit le mariage des personnes atteintes de maladies mentales. En outre, certains degrés de parenté l'excluent, et il y a une limite d'âge de 18 ans pour la femme et de 20 ans pour l'homme. Des vœux ont pourtant été émis par différentes associations féminines ; et dans un rapport de la Ligue vaudoise contre le péril vénérien, le Dr Georges Cornaz s'en déclare partisan, sans vouloir le rendre obligatoire. A Zurich et à Bâle, des consultations ont été ou seront organisées.

Le Cartel romand d'hygiène sociale et morale, qui avait organisé un cours d'hygiène infantile en octobre 1927, à Lausanne, m'avait demandé de parler de l'hygiène prénatale. J'y ai traité entre autres l'examen médical avant le mariage. Ces conférences ont été diffusées par T. S. F. en décembre 1927.

En outre, j'ai eu l'honneur de faire une communication sur ce sujet à la Société de gynécologie et d'obstétrique de la Suisse romande en janvier 1928. Après discussion, elle admit de vulgariser l'idée de l'examen médical prénuptial non obligatoire, en recommandant la remise aux fiancés, au moment de leur passage à l'état civil, d'une brochure explicative. Ce vœu a été transmis à la Société suisse d'hygiène.

Tout dernièrement le Cartel romand d'hygiène sociale et morale me demanda d'introduire le sujet dans sa séance de printemps à Neuchâtel ; une discussion nourrie en fut la conséquence, qui approuva la vulgarisation de cette idée de bonne prophylaxie. Le Cartel vota même une résolution

demandant une application concrète, c'est-à-dire de chercher à fonder dans ce but une consultation pour indigents.

Pratiquement, je vois cette consultation pour examen de santé pour candidats au mariage annexée à une consultation pour examen de santé en général. Ces consultations rendraient service aux indigents, et les médecins feraient à leurs consultations privées l'examen des candidats non indigents. Cette visite correspondrait à peu près à l'examen médical que l'on demande pour l'entrée dans toute caisse d'assurance contre les maladies (comme celui que demande l'Helvétia à nos candidates à La Source) ou à un examen pour une assurance-vie.

La distribution d'une brochure simple et courte par l'état civil, au moment de la publication des bans, préviendrait les fiancés de l'importance qu'il y aurait pour eux à se faire examiner médicalement avant de fonder un foyer.

D<sup>r</sup> HENRY-C. KRAFFT.

---

## SOURCE ET MISSION

Le directeur de La Source a été convoqué, le dima che 20 mai, à participer à Oron à une émouvante cérémonie. Dans le temple du village, bondé, huit pasteurs des deux Eglises vaudoises ont « imposé les mains » à une Sourcienne, M<sup>lle</sup> *Alice Pasche*, qui va s'embarquer le 5 juin à Rotterdam pour aller travailler, sous les auspices de la Mission Suisse Romande, dans son hôpital de Lourenço Marques, au Mozambique. Des stages faits par notre élève à Metz, à la salle d'opérations du Chemin Vinet, puis comme infirmière-visiteuse dans le Borinage l'ont, avec ses études théoriques et un séjour préalable en Angleterre, fort bien préparée à sa magnifique tâche.

Elle s'embarquera entré autres en compagnie d'une autre

Sourcienne, M<sup>lle</sup> *Clara Badertscher*, du cours 1914, qui a déjà fait une campagne d'Afrique de 1919 à 1925, et, rentrée en Europe, a dû soigner assez longuement sa santé, mais n'a pas résisté au désir de retourner auprès de ses noirs qu'elle sait, à juger d'après sa photographie, regarder avec tant d'amour !

Le 9 mars est déjà partie de Southampton pour le même



M<sup>lle</sup> A. PASCHE.



M<sup>lle</sup> C. BADERTSCHER.

hôpital du Mozambique, M<sup>lle</sup> *Aline Favre*, qu'un séjour de trois ans à l'Orphelinat arménien de Jérusalem, après ses études à La Source, et des activités à Bruxelles, Barcelone, en Alsace et au pays, ont orientée du côté du travail missionnaire.

Nous sommes heureux et fiers de voir s'accroître la cohorte de nos ouvrières au milieu des misères innombrables des indigènes africains. Nous y avons déjà à l'œuvre M<sup>mes</sup> *Loze-Molina* (cours 1896), *Levaillant-Brodbeck* (1916), *Bertrand-*

*Schaller* (1919), *Duvoisin-Bæsch* (1913), et M<sup>lles</sup> *Marguerite Recordon*, *Berthe Liengme* et *Jeanne Golaz*. On peut y ajouter M<sup>lle</sup> *Frieda Reusser* qui, après un premier séjour d'Afrique, a désiré faire ses études à La Source, dont elle est actuellement stagiaire.

Nous ne mentionnons pas ici les Sourciennes ouvrières d'autres Missions, dans les quatre continents lointains, ni notre demi-douzaine de stagiaires ou d'élèves qui se préparent à suivre la même voie.

Les besoins, là-bas, sont pressants. On a demandé instamment à La Source de nouveaux et immédiats renforts.

Nous ne pourrions en faire mieux comprendre la nécessité et toucher si possible le cœur d'une nouvelle Sourcienne qu'en reproduisant ces lignes, lues cet après-midi, d'un jeune docteur sorti tout récemment de la Faculté de Lausanne et qui, seul avec trois infirmières, travaille dans un hôpital de la brousse :

«...Est-ce que le Conseil et le public missionnaire se rendent bien compte du travail que nous avons ici ? Depuis plusieurs mois nous avons presque continuellement près de cinquante hospitalisés ; dernièrement nous sommes arrivés à soixante, sans compter les accompagnants, naturellement. En outre nous avons pour des consultations et des traitements en policlinique de vingt à trente autres personnes, et parfois plus. Ajoutez à cela les courses qu'il faut



M<sup>lle</sup> A. FAVRE.

faire de temps en temps dans le pays pour secourir des accouchantes ou d'autres malades. Les opérations : nous allons commencer cette semaine une série de cataractes... les consultations à Chaï Chaï, les courses plus espacées à Manjacaze et Macié. Actuellement nos trois demoiselles arrivent tout juste à donner le tour. ...Les traitements sont souvent longs et prennent beaucoup de temps. En un matin, il faut souvent faire une vingtaine d'injections intra-veineuses.

Que faut-il donc faire ? — Nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour venir à bout du travail de tous les jours, mais je doute que nous arrivions...

C'est un cri au secours que je lance. Notre œuvre médicale est déjà si petite en considération de tous les besoins, que vraiment on ne peut pas la réduire encore. Si on voulait faire rendre à nos hôpitaux ce qu'ils devraient rendre, il faudrait carrément doubler le personnel... »

Ce cri, quelqu'un va-t-il l'entendre ?

M. V.

### DONS REÇUS EN 1927

Aitken-Briod, M <sup>me</sup>	Fr. 100.—	Chatelan, M.	Fr. 30.—
Aliesch, M <sup>lle</sup> Ida	» 5.—	Cherix, M. et M <sup>me</sup> ,	
Andenmatten, M.	» 11.70	Bex, cinq dons	» 60.—
Anonyme	» 10.—	Choffat, M <sup>lle</sup> Marg.	» 10.—
»	» 10.—	Choffat, M <sup>lle</sup> Renée	» 30.—
»	» 25.—	Choffat, M <sup>me</sup>	» 20.—
»	» 20.—	Corboz, M <sup>me</sup>	» 5.—
»	» 20.—	Corthésy, M., Mézières	50.—
»	» 200.—	Croix-Rouge, Lausanne	50.—
»	» 50.—	David, Berthe, en souv.	
Archinard, M <sup>lle</sup>	» 5.—	2 oblig. du Foyer	» —.—
Aubert, M <sup>lle</sup> Eva	» 10.—	Delachaux, M <sup>lle</sup> Bl.	» 5.—
Barbey, M. Maurice,		Dolder, M <sup>me</sup>	» 8.—
deux dons	» 100.—	Droz, M <sup>me</sup>	» 20.30
Bergier, M. Ernest	» 5.—	Duc, M <sup>lle</sup>	» 3.—
Bodinier, M <sup>me</sup>	» 30.—	Dufour, D <sup>r</sup> O., en souv.	150.—
Bommottet, p. M <sup>lle</sup>	» 15.—	Duperrex, M.	» 10.—
Bühlmann, M <sup>me</sup>	» 20.—	Dutoit, M. Gaston	» 12.—
Burnier, M <sup>me</sup> Ch.	» 20.—	Etter, M.	» 5.—
Cantova, M <sup>lle</sup> J.	» 5.—	Fatton, M., Vevey	» 50.—
Campler, M <sup>lle</sup> Alice	» 5.—	Fleury, M., Morges	» 40.—

de Freudenreich, M <sup>me</sup> G.	Fr.	50.—	Noverraz, M.	Fr.	5.—
Gailloud, M.	»	10.—	Oppliger, M <sup>lle</sup> Elise,		
Gallay, M <sup>lle</sup> Marg.,			deux dons	»	120.—
deux dons	»	120.—	Pache-Buck, M <sup>me</sup>	»	5.—
Ganguillet, D <sup>r</sup> , en souv.			Pache et Ruchonnet,	»	30.—
de son ami le D <sup>r</sup> Ch.			Pamblanc, M. Louis	»	5.—
Krafft	»	10.—	Pâquerette, La	»	7.—
Gasser, M <sup>lle</sup>	»	16.25	Pellaux, M <sup>lle</sup> Charl.	»	10.—
Gavin, M. Constant	»	2.—	Perroud, M.	»	10.—
Godet-Gilliard, M <sup>me</sup>	»	11.—	Petitmaître, M <sup>me</sup>	»	50.—
Grenier, M. William	»	5.—	Picot, D <sup>r</sup>	»	30.—
van Griethuysen,			Piguet-Ramuz, M <sup>me</sup>	»	17.60
M <sup>me</sup>	»	10.—	Porchet, M <sup>lle</sup>	»	5.—
Grivaz, M.	»	10.—	Refardt-Sarasin, M <sup>me</sup>	»	5.—
Grosvervier, M <sup>me</sup>	»	2.—	Rochat-Schopfer M <sup>me</sup>	»	5.—
Guichard, M <sup>lle</sup> Suz.	»	15.—	Sandoz, M <sup>me</sup>	»	10.—
Guisan, M <sup>lle</sup> Jeanne,			Schauenberger, M <sup>me</sup>	»	10.—
trois dons	»	30.—	Schleicher, M <sup>me</sup>	»	10.—
Heemskerk, M <sup>lle</sup> M.	»	50.—	Steffens, M <sup>lle</sup>	»	6.—
Henneberg, M.	»	10.—	Stévenin, M.	»	5.—
Hutter-Cochard, M <sup>me</sup>	»	5.—	Strœle, M <sup>me</sup>	»	20.—
Imprimeries Réunies	»	25.—	Suzanne, M <sup>lle</sup> , élève	»	10.—
Innovation, 2 dons	»	40.—	Thorens, M <sup>lle</sup> Mad.	»	50.—
Janet, M.	»	10.—	Triautafillon, M.	»	20.—
Kaiser, M.	»	12.—	Troncs :		
Lavanchy, M.	»	7.75	de la Clinique	»	223.20
Ledermann, M.	»	4.—	de l'Infirmierie	»	86.10
Légeret, M <sup>lle</sup> Elise	»	10.—	Urech-Meylan, M <sup>me</sup>	»	10.—
Loth, M <sup>me</sup>	»	2.—	Vionnet, M <sup>lle</sup> Esth.,		
Maggi, Fabrique	»	20.—	trois dons	»	30.—
Martin, M <sup>me</sup>	»	5.—	Vuilleumier, M <sup>lle</sup> M.	»	10.—
Manera, M <sup>me</sup>	»	10.—	» M. et M <sup>me</sup> C.	»	10.—
Massaven, M.	»	16.—	» M. et M <sup>me</sup> H.	»	20.—
Merle, M.	»	20.—	» M. et M <sup>me</sup> M.	»	10.—
Metzger, M <sup>lle</sup>	»	5.—	» M. et M <sup>me</sup> V.		
Miremont, Leysin	»	80.—	2 dons	»	40.—
Monbaron, M <sup>lle</sup> Al.	»	5.—	Wagenländer, M. J.	»	10.—
Monod, M <sup>me</sup> Const.	»	10.—	Walzer, M.	»	10.—
Mügeli, M <sup>lle</sup> Violette	»	20.—	Wetli, M <sup>lle</sup> Madel.	»	5.—
Müller-Pradervand,			Winandy, M <sup>lle</sup> Luc.	»	50.—
M <sup>me</sup>	»	1.50	Winandy, M. M.		
Neuhaus-Liebi, M <sup>me</sup>	»	20.—	2 dons	»	100.—
			Total	Fr.	2971.50

Ce total s'est réparti, selon la volonté des donateurs, de la façon suivante :

La Source. . . . .	Fr. 485.—
Infirmerie. . . . .	» 649.—
Dispensaire . . . . .	» 145.—
Journal. . . . .	» 50.—
Fonds de Prévoyance. . . . .	» 150.30
Fonds Dr Ch. Krafft . . . . .	» 115.—
Pour les élèves. . . . .	» 712.90
Troncs . . . . .	» 309.30
Noël de l'Infirmerie . . . . .	» 155.—
Noël du Service de Ville. . . . .	» 200.—
	<hr/>
	Fr. 2971.50

Les sommes remises par des malades pour nos élèves, 712 fr. 90, ont été employées soit à leur procurer à l'occasion un plaisir (concert, etc.) soit à accroître le petit Fonds de Prévoyance pour Sourciennes, auquel nous avons de ce chef versé cette année 249 fr. 70. Il s'élevait, au 31 décembre, à 1350 fr.

Les troncs servent aussi à procurer à nos malades de l'Infirmerie quelques plaisirs, à développer leur petite bibliothèque et à agré-menter leur fête de Noël. Le solde est versé au Fonds Dr Ch. Krafft, pour l'hospitalisation d'indigents.

A l'occasion de la Journée de La Source, en juin 1927, 200 fr. ont pu être pris sur le produit des crusilles pour laisser à l'Infirmerie un souvenir tangible de son vingtième anniversaire. Un stérilisateur pour gants et un support pour goutte à goutte ont pu notamment être achetés.

Rappelons aussi les 795 fr. 70 donnés par de nombreux amis au Foyer Source—Croix-Rouge, ainsi que les 248 fr. 75 produits par les « dons du 1<sup>er</sup> août », sommes qui ont été détaillées mois après mois dans le journal de La Source.

### *Dons en nature.*

Anonyme, 150 couverts et services complets pour les « Journées de La Source » ; Anonyme, 8 volumes journaux illustrés ; M<sup>me</sup> Amaudruz-Vallotton, médicaments ; M<sup>lle</sup> F.-M. André, 16 volumes reliés et brochés ; M. Barblan, billets de concert ; M<sup>me</sup> Bener, une gravure de Böcklin ; M<sup>me</sup> Boucher, 60 *Illustrations*, une chaise-longue en osier ; M<sup>me</sup> Bischoff, huile camphrée ; M<sup>me</sup> et M. le Dr A. Dufour,

petits pains, plusieurs fois ; M<sup>me</sup> Gardiol, une marmite à bain-marie ; M<sup>me</sup> Gerber, deux années du *Conteur Vaudois* ; M<sup>lle</sup> Angèle Greber, un vase de nuit, une sonde, une tasse ; M<sup>me</sup> de la Harpe, toile cirée, médicaments ; M. M. Hoffmann-La Roche, 24 flacons de Siroline et envois de spécialités ; M. le D<sup>r</sup> Krafft, médicaments, plusieurs fois ; M<sup>lle</sup> Kurth, feuilletons ; M<sup>lle</sup> Méan, médicaments ; M<sup>me</sup> Ed. de Meuron, *Illustrations* reliées ; M<sup>me</sup> Monastier-Schrœder, médicaments et instruments ; M. A. Nicati, huile de foie de morue ; tourtes ; M<sup>lle</sup> E. Oppliger, deux paires de chaussettes ; M. le D<sup>r</sup> Picot, médicaments, plusieurs fois ; M<sup>lle</sup> Prud'homme, concert de phonographe ; M<sup>me</sup> Regamey-Bonnard, un urinal, une veilleuse, deux tasses, une pipette, mouche de Milan ; M<sup>lle</sup> Rochat, médicaments ; M<sup>lle</sup> Rossier, une torche, un crachoir, un bassin réniforme, médicaments ; M<sup>me</sup> Ch. Siordet, fruits et légumes ; M. Spagnol, deux cerceaux ; M. le Prof. Tail lens, médicaments et cartes de spécialités, plusieurs fois ; par M. le D<sup>r</sup> Tecon, vêtements ; MM. Vaney-Burnier, quelques volumes ; M. et M<sup>me</sup> Vautier-Richardet, une boîte de biscuits ; M<sup>lle</sup> Esther Vionnet, une paire de pantoufles, trois bouteilles de cognac et un plateau ; M<sup>mes</sup> Vionnet et Kleffler, vêtements de laine pour enfants ; M<sup>me</sup> M. Vuilleumier, chaussures et vêtements ; M<sup>lle</sup> Ellie von Wyss, brassière, bonnet et châle. Diverses Sociétés de chant ou de jeunesse : concerts et chants aux malades.

Nous espérons n'avoir oublié personne dans les listes ci-dessus...

En tous cas, notre reconnaissance est profonde envers tous ceux qui ont bien voulu nous témoigner par leurs généreux dons leur amitié. Notre gros déficit leur montre combien leur fidélité nous est nécessaire. Nous la leur demandons pour 1928.

---

## FAIRE-PART

*Naissances.* M. et M<sup>me</sup> Philippe Rœder-Piguet, à Morges, nous annoncent la naissance d'un petit *Robert-Louis* ; M. et M<sup>me</sup> Armand Lambelet-Glatthardt, rue Voltaire 6, Lausanne, celle d'une fille, *Denyse*.

*Deuils.* M<sup>lle</sup> Marguerite Chabloz, à Chez-le-Bart, a eu le grand chagrin de perdre sa mère.

\* \* \*

C'est avec un très grand chagrin que nous faisons part à nos élèves de la volée du 1<sup>er</sup> juin 1927 du décès aussi brusque qu'inattendu de leur gentille compagne, M<sup>lle</sup> *Edith Meystre*. Le mal qui l'avait alitée pendant les derniers jours de son séjour à La Source, alors que tout avait été si bien jusque-là, s'étant aggravé pendant ses vacances, à la suite de refroidissement, a réveillé une maladie plus ancienne que l'on croyait complètement guérie et une hémorragie pulmonaire l'a emmenée le 18 mai, à trente et un ans. Ce départ si prématuré nous affecte profondément et nous sommes consternés à la pensée que cette chère amie qui faisait encore des projets d'avenir, qui aurait certainement réalisé une belle carrière de garde-malade est si tôt disparue. Nous avons pu apprécier, pendant son court séjour à La Source, son tact, sa bonté, son dévouement, sa douceur ; âme confiante et modeste, elle a accompli son devoir avec fidélité et humilité.

M<sup>lle</sup> Meystre a passé ses examens au lit ; nous la revoyons encore toute tremblante d'émotion et, ensuite, si heureuse d'avoir réussi.

C'est le cœur serré et plein d'émotion que nous disons adieu à cette aimable élève et nous lui garderons un souvenir fidèle et affectueux. Nous réitérons ici, à sa famille, notre très cordiale sympathie.

H. L.

---

#### ASSOCIATION

*Assemblée générale du 28 avril 1928  
au Foyer de La Source.*

La séance est ouverte à 14 h. 45 ; sont présentes : M<sup>mes</sup> et M<sup>lles</sup> C. Droz, Chapallaz-Grivel, H. Lecoultré, C. Rochat, A. Dænzer, Annen, C. Favre, de Trey-de Vargas, Schmidt-Bregand, Rossier-Maillefer, Leubaz-Michot, A. Dovat, E. Allaz, H. Saunier, E. Détraz, A. Greber, M. Krieg

M.-L. Panchaud, J. Guisan, N. Marti, A. Schneitter, M. Chevalley, Meylan-Otth, M. Maillefer, Piguet-Ramuz, Pache-Buck, E. Paris.

Après la lecture du procès-verbal, M<sup>me</sup> Chapallaz, notre caissière, nous lit son rapport :

*Avoir.*

Bons de dépôts Banque Cantonale Vaudoise. . .	Fr. 6000.—
Un carnet de dépôt, id. . . . .	» 1443.—
Un carnet Caisse d'épargne, id.. . . .	» 6964.15
Une garantie assurance-maladie 4 ½ % . . . .	» 1000.—
Deux obligations « La Source » 4 ½ %, est. 90 fr.	» 180.—
Trois parts « Le Foyer », est. 25 fr.. . . . .	» 75.—
Solde en caisse . . . . .	» 741.95
Solde au Compte de chèques postaux. . . . .	» 696.60
	<hr/>
	Fr. 17 100.70

Débours pour entr'aide, selon liste. . . . .	Fr. 989.85
Actif compte spécial Home des Gardes-malades .	» 2539.10
Dons reçus pour ce compte, selon liste. . . . .	» 190.50

Ces comptes ont été vérifiés par M<sup>lles</sup> Clara Paccaud et Anna Schneitter.

Le rapport est adopté avec remerciements.

M<sup>lle</sup> Droz, présidente, nous lit également son rapport annuel<sup>1</sup> :

« ...Le nombre de nos membres a continué à s'accroître ; malheureusement et à regret, à la fin de chaque exercice nous nous trouvons devant la nécessité de rayer quelques noms de nos registres. Cette mesure n'est prise que pour celles de nos compagnes qui ne nous ont pas donné signe de vie depuis trois ans au moins.

4 de nos membres ont démissionné.

7 ont été rayés.

1 est décédé.

Nous avons le plaisir de vous annoncer, pour 1927, 71 inscriptions nouvelles, dont 4 réinscriptions d'anciens membres qui nous

<sup>1</sup> On nous pardonnera deux ou trois petites suppressions, insignifiantes.

*Réd.*

avaient quittées ; 2 membres nous ont été annoncés de Paris, par M<sup>me</sup> Dubost ; 42 sont des stagiaires récemment sorties de La Source.

Le nombre total de nos membres est actuellement de 452, contre 393 en 1927. Environ une centaine sont des stagiaires. Ce succès de notre Société auprès des élèves est dû en bonne part à M<sup>lle</sup> Lecoultre, notre représentante à l'Ecole. Merci, Mademoiselle Lecoultre, de tout ce que vous faites ainsi pour notre Association !

La Journée de La Source est, en plus de la joie que nous avons à y rencontrer un grand nombre de Sourciennes, une excellente occasion de nous rallier des membres. Naturellement que si, en cette Journée, nous écoutions notre préférence, nous resterions plus volontiers entre camarades qu'à faire de la réclame... Chaque année nous avons le plaisir de voir des Sourciennes s'inscrire ce jour-là comme membres de l'Association.

Notre Comité s'est réuni cinq fois cette année.

Huit de nos compagnes ont bénéficié de l'entr'aide, pour une somme à peu près pareille à celle de l'exercice précédent.

A nos séances régulières du premier lundi du mois, on peut compter une moyenne de quinze à vingt présences. M<sup>me</sup> Dubost reçoit régulièrement les Sourciennes de Paris, 38, rue de l'Eglise, le premier vendredi de chaque mois. Ces réunions de Bleues sont assez bien suivies, nous écrit-elle. Un merci chaleureux à M<sup>me</sup> Dubost pour ce que, depuis tant d'années, elle fait pour nos compagnes de Paris !

A regret nous avons à enregistrer la dissolution de la Section de l'Association à Leysin. Créée en 1926, elle était présidée avec dévouement par M<sup>me</sup> Morel-Anger que nous remercions, ainsi que le Comité, de tout ce qu'ils ont fait pour les Sourciennes des hauts !

Avant leur sortie de l'Ecole, les élèves continuent à être régulièrement invitées à une séance où nous leur parlons de notre Société et de nos buts. Il nous semblerait désirable que toutes les anciennes qui le peuvent viennent entourer les jeunes à ces séances.

M<sup>me</sup> Aitken-Briod, notre déléguée au Congrès international d'infirmières, à Genève, nous a présenté en octobre un rapport des plus intéressants. Nous eûmes ensuite le privilège d'entendre une causerie de M. le D<sup>r</sup> Tecon sur la grippe, parue ensuite en causerie-çon dans le Journal.

A notre dernière fête de Noël, une soixantaine de nos membres formaient une jolie famille autour du sapin.

Nous avons pensé à nos malades ; quatorze *Paroles d'amis* furent chargées de leur témoigner un peu de notre amitié et de notre sympathie. Elles y réussirent, si nous nous basons sur les aimables messages de reconnaissance reçus. Notre crussille a pourvu à la surprise du Bon-Enfant pour le Foyer et à diverses autres dépenses. Elle boucle à ce jour avec 23 fr. 90.

Il y a chaque année un nombre sérieux de lettres à écrire, de visites de malades ou d'isolées à faire, de questions à discuter ou à étudier.

Nos intérêts ont été mêlés intimement à ceux de La Source. Ils ont été admirablement et sérieusement défendus par M. Vuilleumier et par le Dr Kohler, président du Conseil d'Ecole, cela tout spécialement en ce qui concerne la répartition de la collecte du 1<sup>er</sup> août 1927. Si l'on a tenu là un compte quelconque de notre Association, nous le devons à ces Messieurs, et à eux seuls, aussi leur en exprimons-nous ici notre très vive et sincère reconnaissance.

Notre Fonds spécial, bien qu'en augmentation, est encore loin du capital nécessaire pour l'ouverture de ce Home, si souhaitable, où telle de nos compagnes dont la santé ou l'âge nécessiteraient un séjour à la campagne, pourrait être reçue à des conditions aussi modestes que possible.

Nous remercions notre caissière et son très aimable collaborateur de la manière claire et précise avec laquelle nos comptes sont tenus.

Ajoutons encore qu'à la suite du Congrès d'infirmières de Genève, la question des rapports entre notre Association et l'Alliance suisse des Gardes-malades a été mise à l'étude, sans qu'on ait pu encore aboutir à un résultat précis.

Avant de terminer ce rapport, permettez à votre présidente de remercier le Comité de toute sa collaboration, et vous toutes, chères collègues, de votre très encourageante confiance ; car il est des moments où pour diverses raisons la tâche paraîtrait nous dépasser, si nous ne nous sentions pas forte de votre amitié. »

Le rapport est adopté avec remerciements.

La question de la « Journée de La Source », est mise à l'ordre du

jour et notre présidente demande à l'assemblée de ratifier la somme allouée annuellement à cet objet. La proposition est acceptée.

M<sup>lle</sup> Droz demande aussi s'il y aurait utilité à envoyer des déléguées à la « Saffa », dans le but de voir quel genre d'occupations pourrait être offert aux membres malades. Les avantages de cette proposition sont discutés, et l'on décide que celles qui pourront s'y rendre le feront à leur titre personnel et voudront bien nous renseigner sur ce qu'elles y auront vu.

Dans les propositions individuelles, M<sup>me</sup> Schmidt demande une explication au sujet du Home projeté. Les fonds sont encore très modestes et, pour les augmenter, M<sup>lle</sup> Lecoultre propose que les gardes lui consacrent le gain d'une journée. La question sera étudiée.

*La secrétaire* : E. PARIS.

*Liste des nouveaux membres :*

Aubert, Eva	Genet, Marie
Aubert, Marie-Louise	Gilliéron, Hélène
Baud, Harriet	Golay, Germaine
Beauverd, Emma	Grivel, Léa
Belet, Hélène	Guyot, Doraine
Berdoz, Blanche	de la Harpe, Olga
Berger, Elisabeth	Herzog, Marie-El.
Besson, Suzanne	Hubert, Rose
Beutler, Frida	Jaquier, Germaine
Bommottet, Anaïs	Käppeli, Hilda
Bonnet, Violette	Knecht, Thérèse
Borboën, Marguerite	Langenstein, Edith
Bovay, Esther	Langner, Marie-Louise
Brunner, Elisabeth	Loup, Edmée
Cérutti, Marthe	Luginbühl, Inès
Chavenois, Gabrielle	Maurer, Madeleine
Choffat, Angèle	Membrez, Anna
Christen-Gilliéron, O.	de Mestral, Béatrice
Delachaux, Blulette	Meystre, Edith
Demenga, Ernestine	Michet, Eglantine
Denkinger, Anne	Muller, Marie-Louise
Dind, Adèle	Neuenschwander, Berthe
Duruz, Germaine	Pache, Jeanne
Dutruy, Alice	Patry, Constance
Favre, Berthe	Perrenoud, Agnès
Fiaux, Marguerite	Piguet, Nelly
Fleury, Jeanne	Pingoud, Marcelle
Fontannaz, Marthe	Pradervand, Elisa
Fornallaz, Gabrielle	Reusser, Frida
Geiser, Marie	Reymond, Marguerite

de Rham, Madeleine	Secrétan, Yvonne
Rochat, Cécile	Stücker, Alice
Saunier, Hélène	Suter, Charlotte
Schneitter, Angèle	Vacheron, Marguerite
Schmidt, Marguerite	Viguet, Alice.

DONS REÇUS POUR LE FONDS DU HOME

Juin.	Dovat, Amélie . . . . .	Fr. 10.—
	Aitken-Briod, M <sup>me</sup> . . . . .	» 5.—
	Giddey, Aimée . . . . .	» 10.—
Octobre.	Rudaz, Marie-Louise. . . . .	» 4.—
Novembre.	Leyvraz, Hélène. . . . .	» 20.—
	Anonyme (Miremont, Leysin). . . . .	» 10.—
Décembre.	Choffat, Renée . . . . .	» 10.—
	Maire, Jeanne. . . . .	» 10.—
	Rudaz, Marie-Louise. . . . .	» 10.—
Janvier 1928	Krebs, Babette . . . . .	» 5.50
	Anonyme C. D.. . . . .	» 8.—
	Anonyme A. . . . .	» 4.—
	Dunant-Rœhrich, M <sup>me</sup> . . . . .	» 5.—
Mars.	Imprimeries Réunies. . . . .	» 25.—
Avril.	Grivat-Lombardet, M <sup>me</sup> . . . . .	» 50.—
	Rudaz, Marie-Louise. . . . .	» 4.—
	Total	Fr. 190.50

BOITE AUX LETTRES

M<sup>lle</sup> Charlotte Lütthi a subi à l'Hôpital Saint-Gilles, Bruxelles, où elle est en stage, une grave opération de calcul biliaire, puis, trois semaines après, l'ablation de la vésicule. Elle a donné du souci à son entourage, et a bien craint elle-même de ne pas revoir la Suisse. Nous en avons de meilleures nouvelles. Elle s'est vivement louée de l'affection et des bons soins dont elle a été entourée.

D'une autre alitée depuis plusieurs mois ces lignes qui pourront faire du bien à des compagnes : « Votre lettre m'a fait bien réfléchir et j'aimerais encore vous en dire merci de tout cœur. Il m'est arrivé plusieurs fois, ces derniers temps, de recevoir dans des lettres, ici et là, des pensées qui m'occupaient. Mais je ne savais trop qu'en faire en les regardant chacune séparément. Ce n'est qu'en les joignant que l'image se dessine, tel un puzzle qui ne se forme que si l'on met ensemble les différents bouts de carton apparemment informes. Vous voyiez juste en disant qu'une phrase dans une de mes lettres vous paraissait inquiétante et dangereuse. J'ai en effet filé du mauvais coton... La pensée si fidèle de ma famille et de mes amis m'a soutenue, et les bonnes lettres que je reçois quelquefois

de vous ou d'autres. J'ai pris ma vocation au sérieux depuis toujours, peut-être trop au sérieux quelquefois. J'ai souvent chanté « Prends-moi à ton service... je m'offre en sacrifice... » Je finis par croire que le sacrifice a été agréé, mais d'une autre manière que je n'avais pensé... »

**Quelle maman ne désire pas de toute son âme voir ses enfants joyeux et exubérants!**



**Donnez-leur  
une tasse  
d' OVOMALTINE  
au petit déjeuner.**

*Dr. A. Wander S.-A. Berna*

**Hausmann (S. A.) Lausanne**

Rue de Bourg, 21 — Téléphone 46.84

Maison spéciale et de toute confiance pour

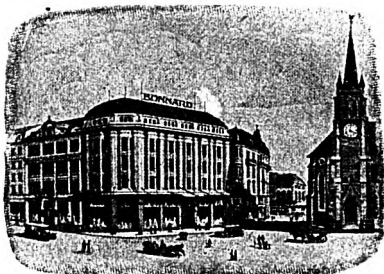
**ARTICLES SANITAIRES**

**Instruments de chirurgie.**

**Accessoires pour soins aux malades.**

# Les Produits Maggi rendent service.

## BONNARD & C<sup>IE</sup>, S. A. LAUSANNE



Maison suisse fondée en 1839

TISSUS - SOIERIES  
NOUVEAUTÉS

Vêtements confectionnés et sur mesures. — Lingerie. — Trouseaux. — Toilerie. — Articles d'ameublements.

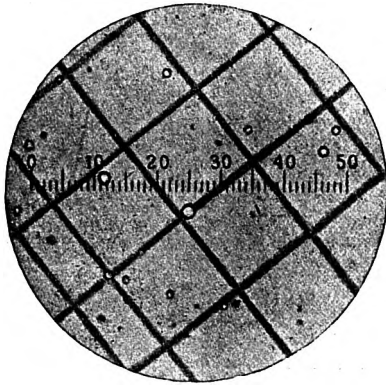
**Mousselines et Ouates hydrophiles. Soies ligatures.**

**TROUSSEAUX COMPLETS POUR GARDES-MALADES DE LA SOURCE**

Tissus et façons approuvés par la Direction  
Prospectus et échantillons à disposition

Tout ce qui concerne les trousseaux de gardes n'est livré que sur présentation d'un bon

Les globules gras du lait  
**GUIGOZ**  
sont très petits



le cliché ci-dessus  
vous le démontre.

Le lait **GUIGOZ**  
est le lait  
qui se rapproche le plus du  
lait maternel.

# TOUT LE MONDE SAIT

que dans l'alimentation des **MALADES**  
il importe de trouver des **Produits de Confiance**  
de première fraîcheur et qualité.

**TOUT** ce dont

les Hôpitaux, les Cliniques, les Infirmeries,  
les Médecins, les Gardes-malades,  
et les Sages-femmes

peuvent avoir besoin, soit :

Farineux de Régime, Aliments toniques,  
Cacao à l'avoine, Cacao-glands MELCO,  
Boulangerie diététique,  
Conserves de fruits au jus et en purée,  
Vins de Malaga et Cognacs très vieux,  
Essences de viande, Champagnes, Pâtes-Régime,  
Miel pur, Plantes médicinales pour infusions,  
**SPÉCIALITÉS POUR DIABÉTIQUES**

se trouve chez.

## MANUEL à Lausanne

**Place St-François et succursales**

Tél. : 33-51 pour Lausanne ; 33-52 pour le dehors.

*Demandez nos prix-courants.*

# BRULURES

Dans les brûlures du premier et du second degré, une prompt application d'Antiphlogistine calme rapidement la douleur



AUGMENTE l'activité de la circulation et par son action hygroscopique stimule l'exsudation de sérum riche en anticorps. L'Antiphlogistine s'oppose à la formation de cicatrices vicieuses, favorise la granulation et le bourgeonnement de la plaie.

**L'Antiphlogistine doit être appliquée froide sur les brûlures**



**THE DENVER CHEMICAL MFG. COMPANY**  
New York, U. S. A.

Laboratoires : Londres, Sydney, Berlin, Paris, Buenos-Ayres, Barcelone,  
Montréal, Mexico, Florence.

**DETSCH GREYER & Co, BALE**  
Steinentorstrasse, 23

# Maison M. SCHAEERER S. A.

Téléphone 86.72 LAUSANNE 9, Rue Haldimand

**BANDAGISTES - ORTHOPÉDISTES**

Articles Sanitaires. - Tout pour malades.  
Instruments de chirurgie.

Grande Maison d'Articles de Ménage

## PAMBLANC FRÈRES

10, Rue Haldimand, 10 — LAUSANNE

Un choix immense en

**PORCELAINES - CRISTAUX**

**VERRERIES - FAIENCES**

Installation complète de cuisines.

Dépôt des Premiers Appareils à Gaz suisses

**„SOLEURE”**

5% d'escompte spécial sur présentation de la carte de « La Source »



### Broche-insigne argent

Fond émail blanc et  
croix de Malte émail rouge

**E. MEYLAN-REGAMEY**

Téléphone No 38.09 LAUSANNE 11, Rue Neuve, 11

**Horlogerie — Bijouterie — Orfèvrerie**  
Montres spéciales pour gardes-malades



Pour les annonces, s'adresser à la Direction de La Source, Lausanne.

*Le thè de Ceylan*

**“Ty. Phoo,”**  
*ne contient pas de tanin nocif.*

Si vous ne le trouvez pas dans la localité que vous habitez,  
demandez-le à

**WINANDY & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**

qui vous l'enverront franco de port.

le paquet 1/4 liv. fr. 1,50 et 1/2 liv. fr. 3.—

**Pharmacie Aug. Nicati**

3, *rue Madeleine* **LAUSANNE** *rue Madeleine*, 3

**Laboratoire d'analyses médicales**

**Désinfection de locaux par personnel spécial**

Grand choix d'articles pour les soins des malades